



Lettre d'information

mai 2014 n°1

Vers une Démocratie participative

La lettre d'information que vous avez sous les yeux est la première expression d'une information vers les Grésouillais plus directe, plus rapide, plus simple, plus souple. C'est une première initiative au service des citoyens du Grès.

Nous utiliserons ponctuellement ce support en complément des moyens d'information que vous connaissez déjà :

- Le bulletin municipal dont la périodicité sera dorénavant trimestrielle. Prochain numéro : début juillet 2014.
- Le site internet de la mairie qui sera refondu cet été pour être plus informatif, plus pratique, plus interactif. Il sera complété par une page Facebook pour l'actualité au quotidien et un « Blog note du Maire » pour exprimer les positions de la nouvelle équipe municipale sur les problèmes de fond qui touchent notre commune.
- Des panneaux d'affichage aux endroits stratégiques du village qui couvriront les besoins d'information de la Mairie, des Associations et permettront de vous informer des événements artistiques, culturels et sportifs dans la région.

Ce ne sont que des outils, mais ils traduisent la volonté de notre équipe d'informer en transparence et d'être à l'écoute de tous les Grésouillais.

Jean MANGION
Votre maire

Un budget... des projets

Le budget de la Commune, ce sont des dépenses et des recettes

LES DEPENSES de fonctionnement, comme leur nom l'indique, couvrent les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune : frais de personnel, fournitures, entretien des bâtiments communaux...alors que les dépenses d'investissement comprennent les opérations qui développent le patrimoine de la commune : construction de bâtiments publics, acquisitions, extension des réseaux, aménagement de la voirie...

LES RECETTES, ce sont les dotations de l'Etat, les subventions de la Région et du Département, les recettes fiscales (taxes foncières, taxe d'habitation...), les produits d'exploitation liés aux tarifs dont les usagers doivent s'acquitter tels que le marché des fruits et légumes, la cantine, la (future) crèche ...

Le budget de la Commune doit s'équilibrer en dépenses et en recettes

C'est ce que nous avons voté lors de notre deuxième Conseil Municipal du 29 avril dernier.

Nos dépenses de fonctionnement s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant de 2 922 455€, celles d'investissement qui financeront les projets de la commune s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant de 3 548 768 €.

Ainsi, il s'agit d'un budget « ambitieux », nécessaire au développement et au rayonnement de notre village, grâce à une capacité d'investissement forte et un budget de fonctionnement maîtrisé.

Un budget qui ne prévoit aucune augmentation de la part communale des impôts locaux, comme nous nous y étions engagés.

***Un budget en équilibre entre dépenses et recettes.
Un budget sans emprunt.***

Les investissements que nous prévoyons étaient inscrits dans notre programme car un village qui n'investit pas est un village qui s'appauvrit.

C'est pour cela que dans ce premier budget de la nouvelle mandature, les investissements 2014 prévoient la crèche, le jardin d'enfants, le terrain multisports, la vidéo protection, la remise aux normes du local des chasseurs, l'agrandissement des bâtiments du Service Technique, la réfection d'une toiture du groupe scolaire, la première tranche de la réhabilitation du camping municipal, la modernisation de divers matériels (balayeuse, fourgon utilitaire...) ainsi que les études pour la place en Cœur de Village.